

Au service de votre vie étudiante

ACCÈS RAPIDE



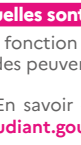
PERCEVOIR UNE AIDE FINANCIÈRE



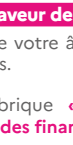
ÊTRE ACCOMPAGNÉ : LE SERVICE SOCIAL DU CROUS



ÊTRE ACCOMPAGNÉ : LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS



TROUVER UN JOB ÉTUDIANT



RÉSEAUX SOCIAUX



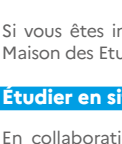
VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS



TROUVER UN JOB ÉTUDIANT



RÉSEAUX SOCIAUX



PERCEVOIR UNE AIDE FINANCIÈRE

Quelles sont les aides financières attribuées par le service social du Crous ?

Afin de répondre au mieux aux situations personnelles particulières, des aides financières spécifiques peuvent vous être allouées. Ces aides revêtent deux formes :

- > l'**aide ponctuelle (ASAP)** attribuée aux étudiants rencontrant des difficultés passagères qui constituent un frein dans leur parcours de formation. Cette aide est attribuée sous certaines conditions aux étudiants de moins de 35 ans;
- > l'**aide annuelle (ASAA)** attribuée aux étudiants sous certaines conditions. Dans ce cas, vous devez au préalable avoir constitué votre Dossier Social Étudiant (DSE).

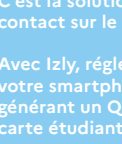
Afin de bénéficier de ces aides, il vous faut contacter le service social.

Quelles sont les autres aides en faveur des étudiants ?

En fonction de votre situation, de votre âge et de votre parcours, certaines aides peuvent vous être accordées.

> En savoir + : crous-creteil.fr rubrique « les autres aides financières » ou etudiant.gouv.fr, rubrique « vos aides financières ».

NB : Pour percevoir une bourse sur critères sociaux, formulez votre demande du 20 janvier au 15 mai en constituant votre Dossier Social Étudiant (DSE) sur le site messervices.etudiant.gouv.fr



ÊTRE ACCOMPAGNÉ : LE SERVICE SOCIAL DU CROUS

Besoin d'une aide financière ? Moral en berne à cause de difficultés temporaires ou de conditions de vie compliquées... ? Quels que soient votre parcours universitaire et de vie, votre situation sociale et familiale, le service social du Crous de Créteil est là pour vous soutenir et vous aider à trouver une solution.

Comment prendre contact avec le service social ?

Vous devez envoyer un mail à social@crous-creteil.fr en expliquant brièvement le motif de votre demande et en précisant votre lieu d'études pour obtenir un rendez-vous téléphonique ou en présentiel sur les différents sites.

Si vous êtes inscrit à l'Université Gustave Eiffel rendez-vous directement à la Maison des Étudiants afin d'être reçu par les travailleurs sociaux de l'université.

Étudier en situation de handicap

En collaboration avec les acteurs institutionnels et associatifs, le Crous de Créteil propose un dispositif spécifique d'accompagnement des étudiants en situation de handicap ou souffrant d'un trouble reconnu par la MDPH. Si vous êtes concerné, contactez les assistants sociaux du Crous (social@crous-creteil.fr).



ÊTRE ACCOMPAGNÉ : LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Vous êtes en souffrance psychologique ? Ne restez pas seul. Plusieurs dispositifs sont mis à votre disposition pour vous aider à surmonter ce cap.

> Les chèques psy santepsy.etudiant.gouv.fr

> Une plateforme téléphonique et internet est à votre disposition. Des professionnels sont à votre écoute 24h/24 et 7 jours/7. L'appel est anonyme et gratuit : pros-consulte.com

> La Région Île-de-France a également mis à votre disposition le site ecouteetudiants-iledefrance.fr

Enfin n'oubliez pas qu'au sein de votre université, des psychologues se tiennent à votre disposition dans le Service de Santé Universitaire (SSU). Le service social demeure présent pour vous orienter et vous informer.



Izly, qu'est-ce que c'est ?

C'est la solution de paiement sans contact sur le campus.

Avec Izly, réglez vos achats avec votre smartphone via l'app Izly en générant un QR code ou avec votre carte étudiante.

Pourquoi choisir Izly ?

> C'est plus pratique : plus besoin d'espèces

> C'est plus rapide : moins d'attente en caisse

> C'est plus sécurisé : vos données bancaires et personnelles sont protégées

Que pouvez-vous payer avec Izly ?

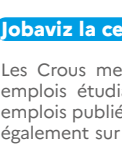
> Vos repas dans les restaurants et cafétérias des Crous

> Vos services sur le campus (photocopies, distribution automatique, laverie...)

Comment activer son compte ?

Izly vous envoie un e-mail, en priorité sur votre messagerie utilisée lors de votre inscription à messervices.etudiant.gouv.fr, sinon sur celle de votre établissement d'enseignement supérieur. Vous êtes alors dirigé vers izly.fr pour activer votre compte en ligne. Vous n'avez pas reçu de message d'activation ? Adressez-vous à l'accueil Izly de votre restaurant Crous ou rendez-vous sur [Izly.fr](http://izly.fr)

www.izly.fr



SE RESTAURER AU CROUS

La restauration est l'une de nos principales missions. Avec près de **40 structures de restauration dans l'académie**, nous servons **plus de 2 millions de repas chaque année**. La qualité étant l'une de nos priorités, nous travaillons en partenariat avec des sociétés telles que Bleu Blanc Cœur qui possède une démarche nutritionnelle et environnementale reconnue par le ministère de l'Agriculture et de la Santé.

En constante recherche d'évolution et d'innovation, le réseau des Crous a déployé de nouveaux concepts de restauration dont le but est de satisfaire vos besoins à tout moment de la journée.

Crous &go'

La restauration du Crous à emporter : **snacking chaud, froid, des pâtisseries et des confiseries** à toute heure.

Crous Cafet'

Des repas légers, des boissons mais aussi **des plats chauds** à consommer sur place ou à emporter.

Crous Resto'

Un **repas complet et équilibré** au tarif **social de 3,30€*** (*selon les modalités nationales).

Crous Break'

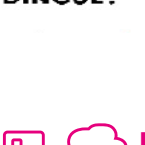
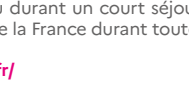
Les distributeurs automatiques Crous sont présents sur votre campus pour compléter l'offre de restauration.

CROUS MOBILE

Plus rapide et plus simple, téléchargez l'appli Crous Mobile. Elle vous permet de retrouver tous les points de restauration Crous présents au sein de votre campus, les menus proposés, la liste des résidences universitaires ainsi que les différents services offerts par le Crous.



Disponible sur toutes les plateformes



VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

Le saviez-vous ?

La **Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** a pour but d'améliorer les conditions de vie des étudiants dans les domaines suivants : santé, prévention, sport, culture, accompagnement social et accueil.

> En savoir + : cvec.etudiant.gouv.fr

> **Abonnez-vous à notre compte Instagram pour retrouver nos événements, nos animations et nos jeux-concours organisés tout au long de l'année.**

Culture-Actions

Dans le cadre de notre dispositif Culture-Actions nous soutenons vos projets et initiatives étudiantes dans les domaines sportifs, culturels, solidaires, d'engagement citoyen, éco-responsables... Pour solliciter un soutien financier, le prêt de matériel ou celui d'une salle, déposez votre projet.

> En savoir + : crous-creteil.fr/culture/culture-actions/

Création étudiante

Étudiant et artiste ? Inscrivez-vous à nos 7 concours artistiques nationaux proposés chaque année dans les catégories suivantes : musique, théâtre, film court, photo, danse, Nouvelle et BD. Des jurys académiques et nationaux distingueront les lauréats et accompagneront leur talent.

> En savoir + : vie.de.campus@crous-creteil.fr / culture@crous-creteil.fr



TROUVER UN JOB ÉTUDIANT

Vous cherchez un job compatible avec vos études ? Au cœur de votre campus ?

Nos restaurants et cafétérias vous offrent des jobs afin d'assurer le service du midi. Pour postuler rien de plus simple : présentez-vous auprès de votre restaurant universitaire munis de votre CV. Vous pouvez également envoyer directement votre candidature par mail en précisant votre lieu d'études ainsi que vos disponibilités.

> vie.de.campus@crous-creteil.fr

Jobaviz la centrale du job étudiant des Crous

Les Crous mettent à votre disposition Jobaviz : la plateforme dédiée aux emplois étudiants. Emplois saisonniers, garde d'enfants, phoning, tous les emplois publiés sont compatibles avec votre statut d'étudiant. Vous trouverez également sur Jobaviz des « fiches métiers » réparties par domaine d'activité, lieu de travail, horaires et rémunération qui vous permettront de mieux connaître les emplois susceptibles de vous intéresser et vous aideront à préparer votre candidature à une offre d'emploi.

> En savoir + : messervices.etudiant.gouv.fr ou crous-creteil.fr

SE LOGER

Étudiant boursier ou non, de France ou d'ailleurs, en programme d'échange ou en stage, en situation de handicap, voici différentes solutions à votre recherche de logement.

Trouver un logement étudiant de longue durée

Les offres de logements Crous

Pour faire une demande de logement dans l'académie de Créteil (77, 93, 94), constituez d'abord votre Dossier Social Étudiant (DSE) sur messervices.etudiant.gouv.fr pour la rentrée universitaire suivante. Une fois votre DSE constitué, vous pouvez saisir votre demande de logement dès l'ouverture de la plateforme dédiée en suivant les informations sur crous-creteil.fr ainsi que sur nos différents réseaux sociaux.

Trouver un logement chez un particulier

Lokaviz répertorie tous les logements libres en résidences universitaires Crous et vous propose aussi des offres de logement chez les particuliers. Le label logement Lokaviz donne l'assurance d'être logé décentement.

> En savoir + : messervices.etudiant.gouv.fr, rubrique « Trouver un logement chez un particulier ».

Trouver un logement étudiant de courte durée

Vous avez décroché un stage conventionné en dehors de l'Île-de-France et vous cherchez un logement de courte durée ? Selon votre profil vous pouvez peut-être bénéficier d'un logement Crous. En effet le réseau des Crous de France propose aussi des logements pour les courtes durées en fonction de la plateforme dédiée au sein des résidences universitaires. De même si vous cherchez à vous loger un week-end ou durant un court séjour, n'hésitez pas à demander un logement Crous sur toute la France durant toute l'année.

> En savoir + : courts-sejours.lescrous.fr/

C'EST CLERMONT WEEK-END VA ÊTRE DINGUE!

LYON N'IRAIT PAS REVISER AU GRAND AIR?

ÇA SE CORSE AVEC TOUT CE CHOIX!

VOUS AUSSI, PROFITEZ DE COURTS SÉJOURS À PRIX CROUS!

DÉCOUVRIR LES RÉSIDENCES DU CROUS

Le Crous de Créteil gère plusieurs résidences universitaires réparties dans l'ensemble de l'académie. Vous pouvez consulter la liste, les photos et leur localisation sur crous-creteil.fr rubrique **Logement**.

Pour réserver votre logement, rendez-vous sur : trouverunlogement.lescrous.fr

Les aides de la caisse d'allocations familiaiales

Vous vivez dans une résidence Crous ou chez un bailleur privé ? Vous pouvez peut-être prétendre à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ou à l'Allocation Logement à caractère Social (ALS). Estimez vos droits et faites une demande sur le site : caf.fr

La caution locative Visale

Visale est un service de cautionnement entièrement gratuit pour tous les étudiants de moins de 30 ans (boursiers ou non boursiers indépendants fiscalement) en recherche de logement dans le parc privé ou dans certaines résidences universitaires. Vérifiez votre éligibilité sur visale.fr

NOUS CONTACTER

Le dispositif mis en place à l'occasion de la crise sanitaire est pour le moment maintenu : aucun accueil physique n'est assuré. Nos services sont cependant à votre écoute. Vous pouvez nous contacter :

Par téléphone

Si votre demande concerne une bourse ou la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), vous pouvez réserver un créneau de rendez-vous téléphonique sur messervices.etudiant.gouv.fr rubrique «Prendre RDV avec le Crous». Vous pouvez également contacter la plateforme téléphonique ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 au **09.72.59.65.00**.

Par messagerie électronique

Si votre demande concerne une bourse, la CVEC ou le logement, vous pouvez nous adresser un message via le formulaire d'assistance situé en bas de page de la plateforme messervices.etudiant.gouv.fr

NB : Si vous êtes en difficulté notamment financière, vous avez la possibilité de contacter par message électronique le service social du Crous à l'adresse suivante : social@crous-creteil.fr

Rejoignez-nous

Le Crous de Créteil a pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'études de tous les étudiants de l'académie de Créteil (77, 93, 94).

Suivez toute l'actualité du Crous sur les différents réseaux sociaux suivants :

Crous.creteil

[@crous_creteil](http://crous_creteil)

[@Crous_creteil](https://twitter.com/@Crous_creteil)

CROUS CRETEIL